



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DE GARNERANS N°31

Séance du 22 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le **vingt-deux avril à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal à Garnerans sous la présidence de M. René SUAREZ, Maire.

Présents :

Elise AUCLAIR, Pierre BAILLY-BECHET, Hervé CHAGOT, Lucy BRAY, Rémy GATT, Sophia LEVERT, Gabrielle LOUBES, Philippe MATRAY, Karine MOMMESSIN, Gérard POEYMIROU, René SUAREZ, Damien VANDERGHOOE.

Absents excusés :

Olivier ARNAU a donné pouvoir à Philippe MATRAY
Aurore MEUNIER a donné pouvoir à René SUAREZ
Stéphanie MARTINEZ-MARTOS a donné pouvoir à Elise AUCLAIR

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Hervé CHAGOT a été nommé secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15
Date de la convocation : 10 avril 2026

Présents et représentés : 15
Date d'affichage : 10 avril 2026

N 31 - Vote de la taxe d'aménagement

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 331-1 et suivants ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés

- **DECIDE d'instituer le taux de 5% sur l'ensemble du territoire communal**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le Maire,
René SUAREZ

